

## Charte environnementale

En tant que leader de l'industrie du paiement ayant une empreinte internationale, Ingenico Group a un rôle clé à jouer dans la réduction de l'impact environnemental de la chaîne de paiement.

Compte tenu de notre cœur de métier, nous contribuons au développement de solutions de paiement moins impactantes sur l'environnement que les moyens de paiement traditionnels comme les espèces ou les chèques. Néanmoins, nous avons inévitablement des impacts environnementaux que nous nous efforçons de contrôler.

Nous acceptons pleinement notre responsabilité en matière de protection de la planète, y compris la prévention de la pollution dans toutes nos activités commerciales en adoptant des pratiques exemplaires et en développant des solutions à faible impact.

L'environnement est l'un des quatre champs d'actions de **SHARE**, notre programme en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Pour gérer nos impacts environnementaux de la manière la plus responsable et contrôler notre empreinte, nous nous engageons à :

### **1. Développer l'éco-conception de nos produits et services**

Notre approche en éco-conception s'inscrit dans une démarche globale qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie de nos produits et services dans une perspective d'économie circulaire. Elle consiste à intégrer les préoccupations environnementales dès les premières étapes de la conception de solutions de paiement pour économiser et recycler autant que possible les ressources naturelles.

### **2. Favoriser le déploiement de solutions à faible impact environnemental**

Nous souhaitons développer des solutions et des fonctionnalités innovantes qui minimisent l'empreinte environnementale des transactions de paiement. À titre d'exemple, la dématérialisation des tickets de paiement est une réelle occasion d'enrichir l'expérience client avec une empreinte environnementale plus faible.

### **3. Minimiser l'empreinte carbone de nos activités**

Nous nous efforçons de réduire les émissions de gaz à effet de serre induites par l'exploitation de nos infrastructures et de nos activités en mettant en œuvre des initiatives moins impactantes telles que l'utilisation d'énergies renouvelables dans nos bureaux et nos centres de données pour le traitement des transactions de paiement.

### **4. Faciliter le recyclage des déchets électroniques**

En tant que fabricant mondial de produits électroniques, nous soutenons notamment nos clients dans le recyclage de leurs produits en fin de vie de manière plus responsable. Le recyclage des déchets électroniques résultant des produits que nous vendons est un engagement envers l'économie circulaire qui aide à réduire la pollution et à sauvegarder les ressources naturelles.

Je m'assurerai que nous disposerons des moyens nécessaires pour déployer cette approche au sein de l'ensemble du Groupe Ingenico. Chacun de nous est tenu, dans le cadre de nos activités quotidiennes, de la faire vivre.



Nicolas Huss / Directeur Général